

Compte rendu de l'assemblée générale du Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Le 21 mars 2019, face à la salle comble de l'Espace Culturel du Plan du Castellet et en présence de Madame Boizis maire du Castellet, de Monsieur Jourdan maire de La Cadière, de Monsieur Ferrero maire du Beausset, de Madame Monier maire d'Evenos, de Monsieur Joseph maire Bandol et de nombreux adjoints ainsi que de Madame Fiol, conseillère Régionale, des associations adhérentes et d'un nombreux public, le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume est venu présenter le bilan de ses actions et faire le point sur le projet de ligne nouvelle, qui, malgré les rumeurs, continue inexorablement d'avancer (nous l'avons tellement répété !!).

Madame Nicole Boizis, a ouvert l'assemblée en remerciant le Collectif d'avoir choisi sa commune pour son Assemblée Générale et qu'elle continuait le combat à nos cotés.

Bilan des actions:

Actions menées vers nos politiques :

- De nombreux courriers ont été envoyés aux sénateurs et députés locaux, afin d'obtenir un rendez vous. Nous avons pu ainsi rencontrer Madame KOFFMANN sénatrice, Mesdames les députées Gomez Bassac, Guerel, Muschiotti, ainsi que Monsieur le député Matras. afin de leur rappeler combien ce projet était aberrant tant par le coût que par son inutilité et bien sur par son sacrifice environnemental. Nous avons développé ainsi nos propositions, comme la rénovation de la ligne existante et la remise en état de la ligne Carnoules-Gardanne. Nous les avons incités à poser des questions écrites au gouvernement, ce que Madame Koffman a fait (visible sur notre site internet) et de ne pas voter le projet de Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur inscrit dans loi sur la mobilité.

Madame Gomez Bassac, dans un article paru dans la presse, soutient l'idée de ligne Carnoules – Gardanne.

Nous avons regretté qu'aucune réponse ne soit émise par les autres députés du Var et des Bouches du Rhône.

Nous avons envoyé un dossier circonstancié à tous les députés et sénateurs de France en y joignant la motion votée à l'unanimité contre ce projet par la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume et en leur demandant de ne pas voter les articles concernant la ligne nouvelle.

Aucune réponse à ce jour !!!!!

Actions menées vers nos adhérents et la presse

- Mise à jour du site internet de l'association, communiqués de presse et interview, participation aux réunions du Conseil de Développement du Parc Naturel Régional, prise de parole aux réunions sur le grand débat, participation aux manifestations locales, (Fête le PNR, salon Bio de Signes, forum des associations au Beausset, fête du terroir à st Anne du Castellet et distribution d'auto collants au péage de Bandol durant 3 samedi)

Un communiqué de presse avait été envoyé à tous les medias afin de répondre à cette page publicitaire. Aucune parution à ce jour, sauf sur les sites locaux (Blog Le Beaussetan, TV83, Bandol blog, Six Fours.net, Lo Cibier) que nous remercions.

Action en justice

- Le Collectif Stop LGV, la mairie d'Evenos, Stop LGV Sanary, Stop Nuisances Cuers, la Confédération paysanne du Var et Enterrons le LGV (Aubagne), ont déposé un recours en justice au tribunal administratif de Paris en 2016, afin de demander un nouveau débat public. Nous avons perdu en première instance. Notre avocat a fait appel de cette décision. Malheureusement nous avons été à nouveau, déboutés, fin 2018. Le tribunal a jugé que ce projet avait seulement évolué et que cela ne nécessitait pas un nouveau débat public.

Manifestement et sans surprise, la SNCF et les décideurs du Conseil Régional ne tiennent absolument pas compte de l'opinion de la population et des élus locaux, de la transformation notoire de la LGV en Ligne Nouvelle PCA ni des problèmes sur l'environnement et l'hydrologie.

Alors que la loi n'est pas encore votée, le président Muselier, dans son œuvre systématiquement destructrice de la Provence, se paye une pleine page de publicité sur la construction de la ligne nouvelle.

Bilan financier

Le bilan de l'exercice 2018 montre un solde positif de 47.87€ entre les dépenses et les recettes en 2018.

Les dépenses courantes se limitent aux frais de fonctionnement comme l'hébergement du site web, l'assurance couvrant nos activités, l'impression de tracts, la poste, l'organisation de réunion et les frais d'avocat.

Le montant de la cotisation 2019 a été fixée à 5€ minimum par personne et 50€ pour les associations.

Le montant des avoirs en banque sont de 12 831€

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité (avec 30 pouvoirs envoyés), l'assemblée donne quitus au Trésorier.

Conseil d'administration :

Membres sortants : Vanessa Cottin, Isabelle Goubert, Marie Claude Blanc, Claude Buisson, Edel Mélin, Irène Tautil

Candidats au conseil d'administration : Claude Buisson, Irène Tautil, Edel Mélin, Béatrice le Boucher.

La candidature de Béatrice Le Boucher a été validée

Les candidats ont été élus à l'unanimité.

Il a été fait un appel aux adhérents pour apporter leurs compétences au conseil d'administration (distribution de tracts, étude des lois etc...)

Réunion publique

Un rappel du tracé a été présenté et il a été clairement démontré que l'Etat n'enterrait pas ce projet :

- Janvier 2018, le Conseil d'Orientation des infrastructures propose une stratégie de financement,

- 11 septembre 2018, l'Etat valide le projet

- 5 novembre 2018, Madame Borne ministre des transports annonce « la détermination du gouvernement à réaliser cette infrastructure »

- le 4 mars 2019, Monsieur Macron et Madame Borne, annoncent la relance du projet par phase, en commençant par les gares de Marseille et Nice, **alors que le projet de loi sur les transports est encore à l'étude par les sénateurs et les députés**

Les adjudications pour les études de la phase 1 et 2 (sondages géologiques sur Marseille ; bilan socio-économique, assistance au pilotage des études et stratégie, système informatique géographique) ont été attribuées à quatre sociétés.

Monsieur Argyriadis, géologue a fait part de son inquiétude sur ces études et sur leur sérieux. Aucun sondage ne donnera une vue détaillée et exacte sur le détail du sous sol. (se rappeler le tunnel de Toulon) et cela ne servira qu'à financer grassement le BTP. Il y aura des sources déviées, des remontées d'eau salée, des effondrements de terrains, avec des coûts multipliés par 2 ou 3.

Il a été vivement applaudi.

Monsieur Sylvain Apostolo de la Confédération Paysanne a apporté son soutien au Collectif, en rappelant la disparition des terres agricoles si cette ligne voyait le jour, et des problèmes hydrologiques qui ne manqueront pas de se poser.

Autre intervention remarquée, celle de Monsieur Joseph maire Bandol, qui propose que l'ensemble des maires de la Communauté d'Agglomérations Sud Sainte Baume fassent parvenir un courrier reprenant notre indignation au Gouvernement.

Le projet de loi sur les transports a été présenté, concernant la ligne nouvelle dont voici certains extraits :

- ▣ «-La ligne nouvelle Provence Côte d'Azur, doit permettre de constituer un système ferroviaire performant reliant les trois principales métropoles Marseille, Toulon et Nice»
- ▣ - « Dénaturation des nœuds ferroviaires et entretien des réseaux existants»
- ▣ - « Lancement de la première phase et de l'enquête publique en 2018-2022
- ▣ « La région est chargée de définir l'offre, la création et l'exploitation des pôles d'échange et de la gestion des situations perturbées, avec l'aide des départements et des communautés d'agglomérations. »

Le sénat, en première lecture, a proposé un financement avec la taxe sur les carburants et la taxe sur l'aménagement du territoire.

Rien n'a encore été voté, ni par le sénat, ni par les députés et pourtant, le gouvernement continue de faire avancer son projet à 20 milliards d'Euros malgré la dette de la SNCF de 54, 5 Milliards d'Euros

La réunion s'est terminée par un apéritif convivial et un appel à la mobilisation.

Le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume

Le 31 mars 2019